

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 6 septembre 2023

Déviations de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel

Les premières visites de chantier ouvertes au grand public débutent ce vendredi

Le Département du Loiret mène un projet exceptionnel de franchissement de Loire dans le cadre de la déviation de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel. Dès vendredi 8 septembre, pour la première fois, ce chantier d'envergure et unique accueillera du grand public. Plus de 600 personnes se sont inscrites sur www.deviationsjargeau.fr pour visiter le chantier.

En quelques heures, les créneaux ont été complets, témoignant d'une forte attente et intérêt des habitants pour ce projet majeur d'aménagement du territoire.

Présentation des grandes étapes du chantier, préservation de la biodiversité, techniques innovantes utilisées, sont autant de sujets qui seront abordés sur place avec les techniciens du projet.

Horaires des visites

- Vendredi 8 septembre 14h00 - 15h30
- Vendredi 8 septembre 15h30 - 17h00
- Vendredi 8 septembre 17h30 - 19h00
- Samedi 9 septembre 09h00 - 10h30
- Samedi 9 septembre 11h00 - 12h30
- Vendredi 15 septembre 14h00 - 15h30
- Vendredi 15 septembre 16h00 - 17h30
- Samedi 16 septembre 09h00 - 10h30
- Samedi 16 septembre 11h00 - 12h30
- Samedi 16 septembre 14h00 - 15h30
- Samedi 16 septembre 15h30 - 17h00
- Samedi 16 septembre 17h30 - 19h00
- Vendredi 29 septembre 14h00 - 15h30
- Vendredi 29 septembre 16h00 - 17h30
- Samedi 7 octobre 09h00 - 10h30
- Samedi 7 octobre 11h00 - 12h30

À propos de la déviation de Jargeau

Le projet consiste à réaliser une déviation de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel sur près de 15 km, avec la construction d'un nouveau pont sur la Loire. Elle est constituée d'une route à 2 voies entre la RD 13 au Sud sur la commune de Marcilly-en-Villette et la RD 960 à l'Est de la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel. À travers ces travaux, l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants des centres villes traversés ainsi que celle des riverains des RD 921, 951 et 960. Les principaux objectifs sont de réduire le trafic sur le pont de Jargeau, diminuer les nuisances sonores, sécuriser ces deux axes et limiter le passage des poids lourds en centre-ville. De plus, le Département consacre un budget d'environ 10 M€ à des actions pour éviter, réduire et compenser l'impact sur l'environnement et la biodiversité. Le projet de déviation a également évolué au fil des études de plus en plus détaillées pour prendre en compte les nouveaux usages de la mobilité (espaces dédiés aux modes doux, aires de covoiturage, bornes de recharge électriques, intermodalités, etc.).

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr